

CHAPITRE 8

**CONVERSATION À OGÉVILLER
(MEURTHE-ET-MOSELLE) :
LES ENFANTS D’HIER ET D’AUJOURD’HUI,
L’ÉDUCATION SE PERD¹**

1. Introduction

Lieu de l’enquête : Ogéville est un village d’environ 300 habitants situé en Meurthe-et-Moselle (Lorraine) à 17 km de Lunéville, sa sous-préfecture de rattachement, et à une cinquantaine de Nancy, préfecture du département. Les parlers nancéiens, variantes dialectales de la région de Nancy, sont d’origine romane et non germanique, contrairement à ce que la proximité et la prégnance des dialectes alsaciens, ou francique de Lorraine (nord-est de la Moselle), pourraient laisser supposer.

Locutrice interviewée : Agée de 54 ans au moment de l’enquête, JL est née à Ogéville et ne l’a quitté que cinq années au total : trois ans passés à Mont Louis (Pyrénées Orientales) au début de son mariage, et deux à Lunéville. Elle habite la même maison depuis plus de trente ans et connaît chaque villageois, du plus jeune au plus âgé. Elle est socialement très impliquée dans la commune. Ayant dû interrompre ses études pour s’occuper de sa famille à la mort de son père, elle a commencé à travailler avant ses dix-huit ans sans valider son CAP d’aide-comptable, ce qui ne l’a pas empêchée d’exercer cette profession quelques années. Mariée à 32 ans, la naissance de quatre enfants l’incite

1. Ce chapitre a été rédigé par Claudine Pagliano et David Le Gac.

à interrompre quelques années sa vie professionnelle avant de reprendre une activité d'auxiliaire de vie, qu'elle mène depuis quinze ans. Bien qu'elle ne le parle pas, elle comprend le « dialecte »² local. Code PFC : 54jl1.

Relation entre les locutrices : L'enquêtrice est la nièce par alliance de la locutrice. Il s'agit donc d'un extrait de conversation libre et informelle.

Lieu et année de l'enregistrement : Début 2005, dans la maison de JL.

2. Aspects culturels et lexicaux.

L'extrait se situe au milieu d'une conversation informelle entre la tante et sa nièce à propos de la famille. La locutrice JL raconte tout d'abord une anecdote concernant son fils aîné (l. 1-42), ce qui occasionne une réflexion sur le comportement des enfants il y a trente ans par rapport à ceux de maintenant (l. 44-56) : son fils est rentré un jour de l'école en se plaignant auprès de sa mère de ce que la maîtresse l'avait puni ou lui avait fait une remontrance (l. 6) ; la punition fut immédiatement doublée par sa mère *Parce que tu sais, moi, si, la maîtresse, euh... devait, sévir, moi je sévis derrière* (l. 9-10), puis complétée par son père à son retour (*il lui a foutu la troisième* ; l. 16) ; pour la locutrice, les enfants d'alors étaient plus respectueux que ceux d'aujourd'hui : *ils disaient* : « *Bonjour.* », *ils disaient, euh, ils disaient* : « *S'il vous plaît* » *ils disaient* : « *Au revoir.* », *ils disaient* : « *Pardon.* » (l. 52-54). Dans la seconde partie (l. 58-86), la locutrice évoque ses études et explique pourquoi elle n'a pas validé son CAP d'aide-comptable : l'enterrement de son père a eu lieu le jour des épreuves finales ; l'année suivante, elle n'a pas pu repasser le diplôme car elle travaillait, ramenant le seul salaire de la famille et était *le cheval de devant à la maison* (l. 74) (voir *infra*).

Deux particularités lexicales caractérisent cet extrait. D'une part, on notera un fort contraste entre certains termes d'un registre soutenu et d'autres appartenant à un registre plus familier. On relèvera ainsi deux occurrences du substantif *remontrance* (l. 6), l'expression *en pleurs* (l. 7), et l'utilisation répétée du verbe *sévir* (*sévir* (l. 10), *je sévis* (l. 10), *elle sévissait* (l. 29), *sévi* (l. 30)), qui relèvent d'un registre plutôt soutenu. Pourtant, des termes tels que *cul* (l. 14), *boulot* (l. 84), l'emploi du verbe *foutre* (*il lui a foutu* (l. 16), *ils te fou-*

2. On peut relever par exemple dans la base PFC, pour ce point d'enquête, *le Julien* (locuteur 54bkl1), *la Josiane* (locuteur 54bgc1), *le Louis* (locuteur 54bgc1), *c'est la José qui m'avait dit ça* (locuteur 54bmc1), *le Gérard* (locuteur 54bmc1).

traient (l. 55), de *je bossais* (l. 73) ou encore l'apocope *instit* (l. 24), indiquent bien que l'on se situe dans un registre familier voire très familier.

Deux expressions régionales constituent la deuxième spécificité de l'extrait. Une jeune femme célibataire est qualifiée de *fille* (l. 33) dans l'expression *quand elle était fille encore* (l. 33) référant à la situation de l'institutrice avant son mariage. Par ailleurs, lorsque le père de la locutrice est décédé, celle-ci a dû travailler pour nourrir ses frères et sa mère : elle était *le cheval de devant à la maison* (l. 74), c'est-à-dire que c'était elle qui rapportait l'argent nécessaire à la famille.

On peut également classer parmi les particularités qui se démarquent du français de référence (FR) l'emploi du déterminant défini avant les appellations affectives : *le papa*, *la maman* (l. 15), *l'enterrement du papa* (l. 69). L'extrait n'illustre pas l'emploi de ce même déterminant avant un prénom, que l'on observe pourtant avec la même locutrice à d'autres moments dans le corpus, ainsi que dans le discours de la plupart des autres locuteurs du village, et tout particulièrement dans les conversations libres³.

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Nombre de marqueurs syntaxiques et discursifs sont typiques de l'oral. Citons tout d'abord la proportion de négations sans *ne* par rapport au nombre de négations dans lesquelles *ne* est maintenu. Sur un total de 23 énoncés négatifs, seuls quatre comportent l'élément *ne* : une séquence répétée deux fois, avec un allongement de la dernière syllabe marquant l'hésitation (*il n'a pas... il n'a pas...* l. 15), laquelle ralentit le débit, ce qui peut expliquer le maintien de la particule *n'* ; une séquence avec pour deuxième élément négatif *jamais* (l. 30) et non *pas* comme dans la plupart des négations (19 en *pas*, deux en *plus*, une en *jamais plus*, une en *jamais*) de l'extrait, semblant appartenir au registre élevé soutenu puisque la négation est associée au verbe *sévir* (cf. *supra*) ; enfin, un énoncé à l'impératif, intervenant pourtant juste après une proposition négative sans *ne* (*c'est pas la peine, ne commencez pas comme ça* l. 20).

Certains ligateurs ou expressions typiques du discours oral émaillent également le passage. On note ainsi quinze *euh*, cinq *hein*, quatre *bon*, deux *ben* et un exemplaire de *ouf*, *mais bon*, *ah*, *ben oui*, *ouais*, *mais enfin*. Bien

3. CARTON F., M. ROSSI, D. AUTESSERRE et P. LEON (1983). *Les accents des Français*, Paris, Hachette.

sûr, le discours manifeste également quelques hésitations se traduisant par un allongement syllabique suivi ou non d'une pause, comme en témoignent les séquences *la maîtresse, euh... devait, sévir* (l. 10) ; *ils ont eue en... CM, 1* (l. 27), ou encore *il n'a pas... il n'a pas...* (l. 15).

La réalisation de pauses à des endroits inattendus constitue également un marqueur de l'oral. Citons notamment *si, la maîtresse* (l. 10) ; *mais, ils aimaient bien, parce qu'ils savaient* (l. 22-23), où l'on observe une pause après les conjonctions de coordination « si » et « mais » ; *il était, très petit* (l. 2) ; *on allait, toujours dans leur sens* (l. 23) ; *C'était, pour le bien des gosses* (l. 23) ; *Je l'ai eue quand elle s'appelait, Mademoiselle (X)* (l. 35), dans lesquelles une pause apparaît avant des éléments très liés syntaxiquement au verbe qui précède (attribut du sujet, complément du verbe, adverbe). Ce type de coupures, que l'on n'observe normalement pas dans les styles de parole préparés à l'avance (lecture, discours, etc.) indique que la locutrice JL « cherche ses mots » et qu'elle construit « en ligne » ses énoncés, ce qui est caractéristique de la parole spontanée non préparée.

Enfin, on peut relever parmi les marqueurs de l'oral le détachement du sujet (cf. I.4.), en début d'énoncé, des groupes sujets suivis repris par le pronom correspondant : *le gosse, jamais plus il a dit* : « *La maîtresse, les, les maîtresses, elles m'ont frappé* (l. 16-17) ; la pause après le groupe sujet n'est pas systématique, comme en témoigne l'énoncé suivant : *Le papa il n'a pas...* (l. 15). On relève également plusieurs cas de pronoms de première personne disjoints, détachés devant le prédicat et renvoyant au « point de vue » de l'énonciateur (cf. I.4.) : *moi, si, la maîtresse, euh... devait, sévir, moi je sévis derrière* (l. 9-10) ; *moi je savais à qui j'avais affaire* (l. 25) ; *Moi, je l'ai eue toute jeune* (l. 31-32) ; *moi, j'étais le cheval de devant à la maison* (l. 74).

D'autres particularités encore relèvent du discours oral. Ainsi JL omet certains éléments syntaxiques, telle que la conjonction de subordination « que » dans l'énoncé *je savais, quand elle sévissait, c'était vraiment qu'elle avait ses raisons* (l. 29). De la même manière, lorsqu'elle évoque le nombre d'heures de travail hebdomadaire de ses débuts en tant qu'employée, elle omet la préposition « par » : *quarante-cinq heures semaine* (l. 77), ce qui peut également constituer une particularité régionale.

La locutrice se singularise enfin par la reprise du pronom complément d'objet indirect du verbe *faire*, reprise non standard en français de référence : *qui lui avait, qui l'avait fait une remontrance* (l. 13-14).

4. Aspects phonétiques et phonologiques

L'inventaire phonologique de JL ne diffère que peu de celui du français de référence. En ce qui concerne les voyelles, notons tout de même qu'elle ne dispose que de trois degrés d'aperture pour les voyelles antérieures non arrondies, la distinction entre les deux voyelles médianes /e/ et /ɛ/ en syllabe ouverte (*je savais* [ʒəsavɛ] l. 25-26, *tu sais* [tyse] l. 25) semblant en variation libre et se révélant phonétiquement plus ténue qu'en français de référence. Cette distinction semble s'estomper encore au profit de la seule voyelle mi-fermée /e/ : par exemple, on entend [tʰɛ] au lieu de [tʰɛ] pour « très ». De plus on note que les mots « maîtresse » et « derrière » sont plutôt prononcés [metʰes] (l. 4, 6, 13, 17) et [dɛʰjɛʁ] (l. 10), avec, en syllabe fermée finale, une voyelle s'apparentant davantage à un [e] plutôt qu'à un [ɛ], ce qui va à l'encontre de la loi de position (*cf.* II.1.).

L'extrait ne permet pas de déterminer si la locutrice dispose d'une distinction phonologique pour les voyelles médianes antérieures arrondies, bien que les deux timbres [ø] et [œ] soient présents, ni pour les voyelles médianes postérieures, même si là encore on entend deux apertures de /o/ (*l'école* l. 1, 42, *les gosses* [ɔ] l. 37, 42 *vs.* *Frédo* [o] l. 1, 43). En ce qui concerne les voyelles ouvertes, il semblerait que la locutrice n'en possède qu'une, phonétiquement antérieure ou centrale (/a/).

Nous citerons enfin pour les voyelles, l'élision du /y/ du pronom *tu* avant voyelle : à *qui tu as affaire* [akitaafɛʁ] (l. 25), *tu étais tranquille* [tetɛtʰākil] (l. 39), *tu étais en pays de connaissance* [tɛtɛāpeidkonesās] (l. 39-40). Il ne s'agit toutefois pas d'une particularité lorraine mais bien d'une caractéristique du discours oral, que l'on observe également en FR (*cf.* II.1.).

Quant à l'inventaire phonologique des consonnes, il est similaire à celui du FR. Remarquons toutefois que JL réalise le phonème /R/ comme une fricative sourde à la finale (par exemple dans les mots *dire* [diʰ] l. 16, *père* [pɛʰ] l. 13) – et non comme une voisée telle qu'elle est réalisée en FR – quoique de manière non systématique (*affaire* [afɛʁ] l. 25, *bonjour* [bõʒuʁ] l. 52).

Au chapitre des élisions, relevons que les groupes consonantiques sont parfois simplifiés (les deux occurrences de *jamais plus* [ʒamɛpy] l. 17, 21), ce qui tient de l'oralité du discours plutôt que de la provenance géographique de la locutrice. De la même manière, la locutrice omet souvent les /R/ finaux après consonne, par exemple dans *il a dû se battre* [iladysbat] à la ligne 5 (*cf.* II.1. sur l'omission des liquides). Mais cette omission est aléatoire : ainsi

quatre est réalisé d'abord [katɥ] (l. 38), puis [kat] (l. 39). Le /R/ peut aussi disparaître dans d'autres groupes consonantiques ou être assimilé par un /l/ : *parce qu'il* [paskil] (l. 5) ou *par le certificat* [palseʁtifikɑ] (l. 62) illustre la chute totale, *sur le cul* [syllky] (l. 14) l'assimilation.

En ce qui concerne les schwas et les liaisons, JL se conforme également aux règles du FR. On signalera cependant la réalisation du phonème /t/ à la fin de la conjonction « quand » devant consonne dans la séquence : *Et quand[t] les maîtresses avaient un problème, c'était rare* (l. 21-22).

Bien que la prosodie de la locutrice JL soit dans sa globalité très proche de celle du FR, nous observons un certain nombre de phénomènes rythmiques et intonatifs non-standard, réalisés en particulier à des moments de forte expressivité.

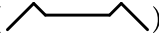
On note quelques exemples d'allongement de la syllabe **pénultième** dans les mots ou groupes de mots, alors que le FR, rappelons-le, est marqué par l'allongement de la **dernière** syllabe, c'est-à-dire la syllabe portant l'accent primaire. Chez la locutrice JL, on relève des occurrences de cet allongement dans *Mont Louis* (l. 1), *remontrance* (l. 14), *deuxième* (l. 15), *troisième* (l. 16), *compris* (l. 18), *tranquille* (l. 39), *maintenant* (l. 48), prononcé [mẽtnã], en deux syllabes.

En outre la locutrice réalise parfois des montées et des descentes mélodiques abruptes, situées essentiellement en fin de groupe intonatif. Ainsi, Elle réalise un contour mélodique montant-descendant relativement saillant sur les deux dernières syllabes de *compris* (l. 18), *tranquille* (l. 39) et *maintenant* (l. 48).

L'allongement et la montée mélodique en syllabe pénultième caractérisent également d'autres parlers de France. Ils ont été notés en région Nord-Picardie⁴ ; certains auteurs en ont fait une des marques du français « populaire » parisien. Ces phénomènes prosodiques ne sont pas donc pas propres au parler de la région lorraine, mais semblent plus largement répandus dans le nord de la France. Les allongements de la pénultième, associés ou non à un patron mélodique non-standard, sont en fait peu nombreux dans la variété de JL, et, s'ils sont perceptibles, ils ne sont pas toujours très saillants (*Mont Louis*, *remontrance*, *deuxième*, *troisième*). Enfin, ces allongements semblent davantage toucher les syllabes avec une voyelle nasale (cf. *Mont louis*,

4. LEON P. (1993). *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Paris, Nathan Université, 204.

remontrance, compris, tranquille, maintenant). Toutes ces observations suggèrent que les allongements effectués par JL pourraient être les « vestiges » d'un ancien allongement de la pénultième plus systématique, dont la nasalité pourrait avoir facilité la sauvegarde et la réalisation.

La nasalité n'est certainement pas le seul facteur facilitant la proéminence rythmique et mélodique de la syllabe pénultième. Outre les facteurs sociaux, les facteurs d'ordre émotionnel et attitudinal jouent très probablement un rôle non négligeable. En effet, les syllabes pénultièmes proéminentes sont davantage réalisées dans des phrases montrant une certaine expressivité. On notera que les phrases en question manifestent par ailleurs des montées mélodiques importantes et rapides localisées sur des mots précis. Ces montées peuvent notamment apparaître sur des mots « outils » (prépositions, pronoms, etc.), normalement non accentués en FR, comme dans les séquences *il va se plaindre* (l. 12-13), *Alors il parle de la maîtresse* (l. 13), *ne commencez pas comme ça* (l. 20), *tu rentres dans une classe d'école* (l. 48). Dans certaines séquences, ces montées sont suivies par un plateau mélodique réalisé dans les (sur)aigus. Ce plateau peut être très étendu et embrasser plusieurs phrases. Il peut rester en suspens pour marquer la continuité, comme dans la séquence *ne commencez pas comme ça* (l. 20), ou se terminer par une importante chute mélodique, normalement précédée par une montée proéminente sur les avant-derniers mots/syllabes. Un exemple de cette configuration montée-plateau-montée-chute () se terminant en outre par une syllabe pénultième proéminente (allongement et montée) et véhiculant clairement une certaine expressivité, est donné par la phrase *jamais plus il a dit* : « *La maîtresse, les, les maîtresses, elles m'ont frappé ou m'ont fait ci, ou m'ont fait ça* », *il a compris* (l. 17-18) – cf. Figure 1. D'autres exemples de cette configuration sont représentés par les séquences suivantes : *parce que de toute façon, vous allez vous en prendre une ou deux.* ; *Alors du coup, jamais plus* (l. 20-21).

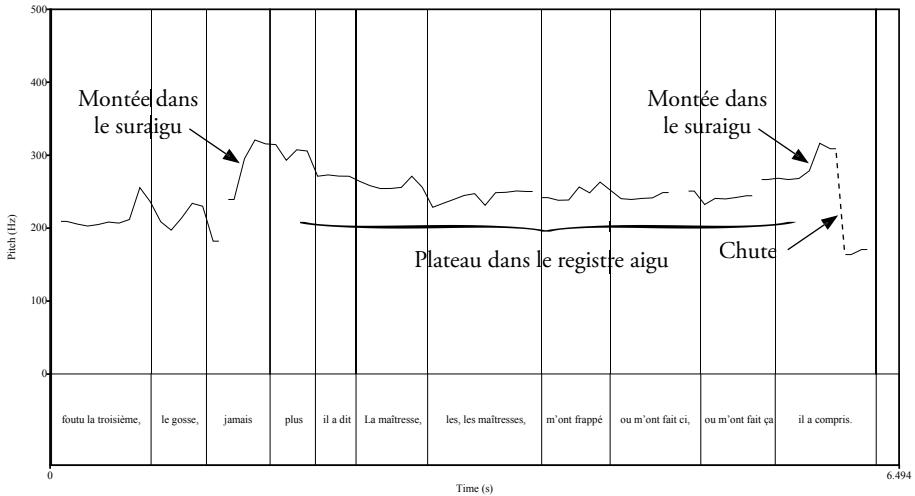


Figure 1 : Courbe mélodique de l'énoncé (*foutu la troisième, le gosse*) *jamais plus il a dit* : « *La maîtresse, les, les maîtresses, elles m'ont frappé ou m'ont fait ci, ou m'ont fait ça* », *il a compris* (l. 17).

Conversation à Ogéville (Meurthe-et-Moselle)

JL : C'était Fredo à l'école, c'était pas ici, c'était à Mont Louis. Il était en maternelle, première année ou deuxième année <**EQ :** Petit ?>, oui, il était, très petit. Et il allait en taxi, parce qu'il y avait pas de car de ramassage, ben oui, on habitait à l'extérieur, tu sais, c'est des maisons qui sont éparpillées, il y allait en taxi, bon la maîtresse, euh... je sais pas, il a dû se battre, parce qu'il était, quand on le cherche, on le trouve, encore maintenant, hein. Euh, la maîtresse a dû lui faire un truc, une remontrance, il vient me le dire quand il rentre le soir, en pleurs : « Ouais, la maîtresse, elle m'a frappé. », ou, euh... Parce que, alors j'ai dit : « Pourquoi ? ». « Parce que j'ai pas été... trop sage. », et puis... je sais plus ce qu'il avait fait, il en a pris une. Bien. Parce que tu sais, moi, si, la maîtresse, euh... devait, sévir, moi je sévis derrière. Bon. 10

EQ : Ils avaient pas intérêt à te le dire, quoi.

JL : Voilà. Bien, de/, après ils ont compris. Bon. Jean-Paul, il rentre de la caserne, il va se plaindre à son père. Ouf. Alors il parle de la maîtresse, qui lui avait, qui l'avait fait une remontrance, et puis qui l'avait frappé, enfin, pas frappé, une fessée sur le cul. « La maman, elle m'en a donné une deuxième. ». Le papa il n'a pas... il n'a pas... 15
été dire : « Tu vas pas en avoir une troisième. », il lui a foutu la troisième, le gosse, jamais plus il a dit : « La maîtresse, les, les maîtresses, elles m'ont frappé ou m'ont fait ci, ou m'ont fait ça. », il a compris. Il devait avoir trois ans et demi.

EQ : Et... il a expliqué à ses frères et soeurs.

JL : Et il a dit : « C'est pas la peine, ne commencez pas comme ça, parce que de toute façon, vous allez vous en prendre une ou deux. ». Alors du coup, jamais plus. Et quand les maîtresses avaient un problème, c'était rare, mais, ils aimaient bien, parce qu'ils savaient que, euh, on allait, toujours dans leur sens. C'était, pour le bien des gosses. 20

EQ : Oui. Enfin, ceci dit, il y a aussi des, des instits/ qui sont spéciaux, hein, euh.

JL : Oui, mais tu sais à qui tu as affaire. Moi je savais à qui j'avais affaire, à Mont Louis je savais, je connaissais l'institutrice, j'avais vu, et à Ogéville, je savais qui c'était, parce que, l'insti/ que, en dernier ils ont eue en... CM, 1, CM2, c'était la mienne. 25

EQ : Ah.

JL : Hein, c'était mon instit/ à moi. Ah oui. Alors je savais, quand elle sévissait, c'était vraiment qu'elle avait ses raisons, mais elle n'a jamais sévi. 30

EQ : C'est marrant, qu'ils aient eu la même. Tu as dû l'avoir toute jeune, toi <**JL :** Moi, je l'ai eue toute jeune,> ?

JL : elle commençait, je l'ai eue quand elle était fille encore. Elle commençait à exercer. Et... après j'ai eu son mari qui revenait de la guerre d'Algérie. Elle est, ils se sont mariés entre temps. Je l'ai eue quand elle s'appelait, Mademoiselle (X) et, et puis 35 après, euh, je l'ai eue encore, Madame... (X)... et puis après j'ai eu son mari. Puis après les gosses ont eu, euh... Elle. Et Karine aussi, hein.

EQ : Ah elle a fait toute la... toute (X) <**JL :** Elle a tout, elle a, elle a fait les quatre.> ?

JL : Elle m'a fait les quatre. Mais au moins, c'est, tu étais tranquille, tu étais en pays de connaissance, et si il y avait un problème, n'importe quoi, ça posait pas de problème. 40 Josiane, euh, puis c'est vrai que... bon, puis c'est vrai qu'ils étaient... C'étaient des gosses, mais ils étaient euh, relativement, euh, calmes à l'école.

EQ : Ouais ? Pourtant, le Fredo, j'arrive pas à l'imaginer calme.

JL : Oui, mais enfin, calme, euh, oui, c'est, mais tout est relatif, euh, calme, oui. Mais bon. Mais c'est, c'est calme quand même par rapport à ce que les gosses sont maintenant 45 dans les classes.

EQ : Ouais.

JL : Parce que maintenant, tu rentres dans une classe d'école, c'est un brouhaha pas possible, tu t'entends plus, c'est, c'est infernal.

EQ : Mais c'est surtout, euh, que maintenant, il y a, beaucoup d'irrespect. Qu'à l'époque, 50 ils, ça avaient beau être des enfants terribles, faire les quatre cents coups, ils respectaient quand même les instits/ <**JL :** Ils se taisaient, ils disaient : « Bonjour. », ils disaient, euh, ils disaient : « S'il vous plaît. »,>

JL : ils disaient : « Au revoir. », ils disaient : « Pardon. » maintenant ils te pousseraient, ils te foutraient dans le caniveau, ils te feraient tomber, et ils te diraient, ils te ramas- 55 seraient pas. C'est ça.

EQ : Hum. Tout à fait. Tes études, tu as fait des études jusqu'à quel âge ?

JL : Euh, dix-sept ans et demi. Niveau CAP.

EQ : CAP, c'est, euh, après la troisième, hein ?

JL : Oui, c'est deux... c'est deux ans, trois ans après la troisième, oui. 60

EQ : Et c'est un CAP de quoi ?

JL : Aide-comptable. Mais j'ai pas été en troisième, hein, j'ai passé par le certificat d'études, hein, moi.

EQ : Ouais. D'accord.

- JL :** J'ai mon certificat d'étude, mais j'ai pas le CAP parce que le jour où je devais passer mon CAP, c'était le jour de l'enterrement de mon père. 65
- EQ :** Oh, la vache.
- JL :** Et j'ai pas passé parce que, euh, il y a, il y a une cousine qui m'a dit : « Va le passer. », j'ai dit : « Non, c'est l'enterrement du papa, je préfère. », elle m'a dit, euh : « L'enterrement du papa, tu peux le repousser. », j'ai dit : « Non. », j'ai dit, euh... : « De toute façon, j'aurai pas la tête. ». Alors, j'ai pas passé mon CAP. J'ai le niveau mais je l'ai pas. 70
- EQ :** Tu as pas voulu réessayer l'année d'après ?
- JL :** J'ai... voulu réessayer, mais je bossais, je travaillais, et, je pouvais pas tout faire, parce que moi, j'étais le cheval de devant la maison, ah, je pouvais pas tout faire. Pas tout mener de front. 75
- EQ :** De toute façon <**JL :** Puis on travaillait à l'époque,>.
- JL :** quand j'ai commencé à travailler, je travaillais quarante-cinq heures semaine, hein. C'est pas les... les quoi <**EQ :** Trente-cinq.>, les trente-cinq heures, maintenant. Quarante-cinq heures semaine, hein. Et puis c'était physique aussi, hein.
- EQ :** Puis tu étais, quand même aide-comptable, même sans le... diplôme. 80
- JL :** Oui. Oui. Après, bon, j'ai commencé à travailler, j'ai... j'ai, commencé à travailler, ben... comme, euh... je travaillais au Prisu. Je... faisais les déconsignes de bouteille, parce que j'étais encore, euh... j'avais pas dix-huit ans, hein. Mais c'est une personne du village, bon, maintenant qui est décédée, qui m'a trouvé le boulot, parce que, ben... je travaillais le... je pouvais, il fallait que j'aille travailler pour ramener des sous à la maison. 85